

Héliciculteur éleveur d'escargots

RNCP34462 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	21029
Code(s) ROME	A1408
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	02/03/2020
Date d'échéance	02/03/2025

Certificateur(s)

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES
CHAMBERY LA MOTTE-SERVOLEX (SAVOIE) (EPLEFPA) - LEGTA DE CHAMBERY LA MOTTE-SERVOLEX ·
SIRET : 19730813300010

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification en héliciculture fait suite à une étude réalisée auprès d'héliculteurs installés. Celle-ci a mis en évidence qu'une majorité d'entrepreneurs s'installe sans aides à l'installation agricole (DJA) ni formation agricole diplômante (initiale ou continue). Seuls 10% des héliculteurs installés sont agriculteurs en mono-production, les 90% restants ont : soit un statut non agricole (salariés, artisans...), soit un statut agricole en productions diversifiées (multi-productions agricoles et/ou activité d'accueil sur l'exploitation).

Jusqu'à la création de ce Titre, une majorité des héliculteurs s'installait sans aucune certification reconnue.

Un travail d'analyse, réalisé en partenariat avec le groupement professionnel hélicole ASPERSA (premier groupement hélicole de France), a débouché sur la rédaction d'un « référentiel métier » ainsi que l'identification des capacités clés et leurs déclinaison en blocs de compétences.

Ainsi, le Titre « Héliculteur, éleveur d'escargots » permet aux porteurs de projets d'acquérir et de certifier les compétences propres à ce métier et de les faire valoir officiellement auprès des différents acteurs du territoire et de l'administration. Cette démarche leur permet de se constituer un réseau et de s'insérer plus aisément dans le milieu agricole.

ACTIVITÉS VISÉES

L'Héliculteur, éleveur d'escargots est un entrepreneur rural qui élève, transforme et commercialise ses escargots principalement en circuit court. Il doit maîtriser les techniques de production et organiser son planning en fonction de ses activités non agricoles (artisanale, salariée à temps partiel...), de ses activités d'accueil (ferme pédagogique, visite à la ferme, gîte, chambre d'hôtes, repas à la ferme...) et/ou de ses autres activités de production (apiculture, maraîchage...).

Il met en œuvre les opérations liées à la conduite de l'atelier de production hélicole :

- production d'escargots en vif : objectifs de production, qualité, croissance et développement.
- multiplication du cheptel : Sélection des reproducteurs, production de naissains, techniques d'élevage...

Il doit maîtriser d'autres activités : transformation des escargots en plats cuisinés et leur commercialisation.

Il peut posséder le statut d'agriculteur à titre principal, ou à titre secondaire si son activité de production vient en complément d'une activité extérieure (ex : salarié ou artisan).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'héliculteur, éleveur d'escargots:

1-Assure la reproduction des escargots:

- il assure la préparation des chambres froides, contrôle l'hibernation des escargots, assure la préparation des bâtiments de reproduction,
- il contrôle la reproduction des escargots, assure le suivi des œufs et des naissains.

2-Gère l'engraissement des escargots:

- il prépare les parcs d'engraissement, assure les meilleures conditions de bien être des escargots, assure le ramassage et la sélection des futurs reproducteurs et assure le séchage.

3-Transforme ses escargots en plats cuisinés:

- il applique les règles d'hygiène, assure l'abattage, assure la préparation des escargots et le stockage des produits cuisinés.

4-Assure le fonctionnement de son entreprise:

- il analyse l'environnement de l'entreprise, choisit une technique d'élevage et un calendrier de production, définit la gamme de produits et les prestations de l'entreprise, évalue les principaux coûts de production et commercialise ses produits.

Blocs de compétences

RNCP34462BC01 — Assurer la reproduction des escargots

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire l'hibernation

Conduire la reproduction

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

RNCP34462BC02 — Gérer l'engraissement des escargots

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer et entretenir les parcs d'engraissement

Assurer la croissance des escargots

Assurer le ramassage et le séchage des escargots

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

RNCP34462BC03 — Transformer ses escargots

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer l'abattage des escargots

Assurer la transformation des escargots

Assurer l'étiquetage et le stockage des produits finis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

RNCP34462BC04 — Assurer le fonctionnement de son entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Situer l'entreprise dans son contexte agri-rural

Analyser le marché, définir les produits de l'exploitation et choisir les circuits de distribution

Analyser les résultats technico-économiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation orale de l'entreprise de stage à partir d'un dossier écrit

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur des métiers agri-ruraux - Création d'entreprise individuelle ou petites structures

L'activité d'élevage est saisonnière et se pratique de février à octobre. La transformation est effectuée après cette période. L'accueil à la ferme s'effectue principalement au printemps et en été.

L'héliculteur conduit en totale responsabilité l'atelier de production. La détermination des principales caractéristiques de son système de production et le choix des différentes productions (naissains, vifs, produits semi-transformés et/ou transformés) lui appartiennent, dans le cadre des possibilités existantes sur son territoire et en complémentarité de ses autres activités (agricoles ou non).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Eleveur d'escargots

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Dès lors qu'il transforme ses escargots, l'héliculteur doit se conformer aux réglementations sanitaires et déclarer son activité auprès des services de la DDCSPP Article R* 231-20 et R* 231-28 du code rural, ainsi qu'au règlement (CE) n° 853/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 fixant les règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale prévoyant notamment un plan de formation (initiale et continue) du personnel.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en agriculture, pêche, forêt et espaces verts (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 970
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	46 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun prérequis académique n'est exigé mais un entretien individuel permettra d'étudier la motivation et le réalisme du projet professionnel du futur stagiaire.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le Président du Jury (Directeur du CFPPA), un formateur, deux professionnels (un héliculteur et un salarié hélicole)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le Président du Jury (Directeur du CFPPA), un formateur, deux professionnels (un héliculteur et un salarié hélicole)

Base légale

Date de décision	02/03/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	02/03/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2017	10	0	60 %	78 %
2016	12	0	67 %	92 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP21663

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41080

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://reinach.fr/portailepl/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34462/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	67 %
Période	04/2022 – 06/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	22 743 €
Coût moyen par dossier	4 549 €
Durée moyenne	460 h
Période	12/2020 – 02/2025
France compétences	59 %
Reste à charge titulaire	23 %
France Travail	18 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.